

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES**

**Séance du 3 AVRIL 2015**

<b><u>Nombre de conseillers</u></b>	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille quinze, le TROIS AVRIL à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

**Étaient présents :** AURIERES Raymond, BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

**Étaient absents/excusés :**

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° CM.03042015-01 <b><u>OBJET</u></b>  VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2015
---

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide des taux suivants pour l'année 2015, inchangés par rapport à l'année 2014 :

Taxe d'habitation (TH)  
Taxe Foncier bâti (TFB)  
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)

Taxes	Base d'imposition	Taux	Produit attendu
TH	578 600	8,54	49 412
TFB	355 200	7,15	25 397
TFNB	5 000	133,71	6 686

Produit total attendu pour 2015	..... 81495
---------------------------------	-------------

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme, le 7 avril 2015.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le 08/04/2015  
et publication ou  
notification  
du 08/04/2015*

Le Maire,  
Raymond AURIERES.